

3. 1948-1963 : Priore commence ses expériences et soigne ses premiers cancéreux

Premières expériences dans le laboratoire vétérinaire des abattoirs de Bordeaux. Le rayonnement émis par le petit appareil construit par l'ingénieur accélère la croissance des végétaux, provoque l'éclosion précoce d'œufs en incubation et guérit une chatte cancéreuse. Dès lors, Priore ne s'intéresse plus qu'au cancer. Tout en continuant des expérimentations scientifiques sur les végétaux et sur les animaux, il commence à soigner, discrètement et gratuitement, des malades cancéreux, sous le contrôle d'un médecin.

Francis Berlureau est vétérinaire. Ancien chef de travaux à l'école vétérinaire de Toulouse, il dirige, après la Libération, les abattoirs municipaux de Bordeaux. Abattoirs qui comportent des laboratoires bien équipés, indispensables pour les examens obligatoires que les abattoirs disent pratiquer sur les bêtes qu'ils reçoivent afin de vérifier que leur viande est bonne pour la consommation. Un beau jour de 1948, Louis Durand lui présente Antoine Priore. Le « patron » de la « criminelle » bordelaise explique que l'Italien souhaite avoir accès au laboratoire de l'abattoir afin d'y mener des recherches et des expériences sur les tissus animaux et sur le sang. Travaux déjà « dégrossis » avec une équipe d'amis « amateurs » et qu'il souhaite maintenant développer avec de véritables scientifiques.

Le Dr Berlureau est tout à fait disposé à laisser Priore travailler dans son laboratoire. Mais, ses installations relevant de l'autorité de la mairie de Bordeaux, il en demande d'abord officiellement l'autorisation à Jacques Chaban-Delmas qui vient de s'installer au palais Rohan. La réponse du maire ne se fait pas attendre : « Aucun problème. Vous avez le feu vert. Faites ce que vous devez faire et travaillez avec Priore. »

Pour Francis Berlureau, l'aventure commence là. « J'ignorais tout de Priore. C'était un personnage étrange, difficile à comprendre car parlant mal le français mais à une cadence accélérée. Un homme débordant d'activité. Nous avons pris rendez-vous ... »

Commence alors une période qui va durer une dizaine d'années et au cours de laquelle Priore consacre tous ses instants de liberté (n'oublions pas qu'il travaille toute la journée dans son atelier de dépannages radio-électriques et le soir comme opérateur-projectionniste. Pour gagner sa vie mais surtout pour financer les instruments qu'il achète, les appareils qu'il construit) à une double activité au sein du laboratoire de Berlureau. D'une part il prend des quantités de mesures électriques, d'autre part il mène des séries d'expériences sous un appareil de sa construction. Un engin de petite dimension qui tient sur une table de salon. Un appareil (le premier, mais il semble n'en rester aucune trace, sinon une photo) qui émet des « ondes électromagnétiques ».

Ces premières expériences, on en ignore l'importance, le détail, le protocole. Avant que Francis Berlureau s'en mêle, il n'y a eu aucun compte rendu rédigé. Dix années en définitive assez « floues », car les travaux de Priore sont par la force des choses très épisodiques, mais au cours desquelles prennent place quatre événements majeurs : expériences sur les végétaux; expériences sur les animaux; découverte des effets du rayonnement Priore sur des tumeurs cancéreuses animales. Installation à Floirac et construction du premier « gros » appareil.

Il est difficile, sinon impossible, de situer très exactement dans la chronologie du dossier les premières expériences sur les végétaux. De plus, certaines ont été effectuées en même temps que des expériences sur les animaux. Mais il est quand même possible de les évoquer dans la mesure où certaines d'entre elles ont été refaites en 1960, sur le gros appareil de Floirac. Ce qui importe, ce sont les résultats, ce sont les observations.

Prenons par exemple l'expérience sur les lentilles. Matériel d'expérimentation donc, des graines de lentilles (*Lens esculenta*) mises en germination à 18° C en atmosphère non conditionnée. Ces lentilles sont réparties en six boîtes de Pétri contenant chacune quatre graines placées sur du coton humide. Ces six boîtes sont partagées en deux lots. Trois boîtes servent de témoin. Les trois autres sont soumises chaque jour à la même heure et pendant une durée de dix minutes au rayonnement de la machine de Priore. Un rayonnement qui résulte en fait du mélange d'un champ magnétique d'intensité moyenne de 225 gauss et de 4 longueurs d'ondes électromagnétiques de 80 m, 32 m, 3 m, 0,10 m.

Les six boîtes sont placées dans la même pièce, une salle où la température ambiante est maintenue à 18 °C. Cela pendant deux semaines. Au bout de ces deux semaines, on observe que les témoins qui ont poussé ne dépassent pas une longueur de 5 cm. Par contre, dans le même temps et à la même température, les jeunes plantes, nées de graines soumises au rayonnement, atteignent entre 12 et 15 cm (longueur de la partie aérienne de la plante).

Première conclusion, le rayonnement émis par la machine favorise et accélère la croissance des tissus végétaux. (Les mêmes expériences ont été faites avec des tulipes, avec des asparagus, etc. Pour des résultats identiques.)

La même expérience est refaite dans les mêmes conditions mais en utilisant des ondes électromagnétiques de 32,8 m, 10,5 m, 1,5 m, 0,25 m. Le résultat est inverse. En huit à dix jours la poussée des plantes est arrêtée. Quelques jours plus tard et quelques séances d'exposition de plus, et elles meurent. *Deuxième conclusion : le rayonnement peut également, dans certaines conditions, être nocif.*

On retrouvera le même double aspect du rayonnement dans des expériences qui seront faites ultérieurement sur des œufs mis en incubation.

Ce sera la dernière fois. Ensuite seuls les aspects « positifs » du rayonnement seront recherchés et étudiés.

Mais auparavant se situe l'épisode des testicules de bœuf et celui de la chatte cancéreuse. Dans un premier temps, raconte Francis Berlureau, Priore venait aux abattoirs pour prendre des mesures à l'aide d'un galvanomètre, sur des tissus animaux vivants et sur des tissus animaux morts. (On sait qu'un tissu vivant donne une réponse électrique alors qu'un tissu mort n'en donne aucune.) Il recherchait ensuite quelle pouvait être l'incidence de rayonnements électromagnétiques sur la réponse ou la non-réponse de ces tissus.

J'ai alors pensé que Priore pourrait entreprendre quelque chose de nouveau en ne se contentant pas d'examiner des tissus vivant en bon état, mais aussi des tissus anormaux et notamment des tissus cancéreux. A tout hasard. Parce qu'il m'était revenu en mémoire le souvenir de mon maître toulousain, le Pr. Lombard et de ses cours sur le cancer. A cette occasion, Lombard nous avait souvent parlé d'un opuscule écrit en 1928 par un remarquable scientifique, Charles Laville et intitulé : Le Cancer : dérangement électrique.

La première expérience a été faite sur des testicules de bovin. A ce moment-là, nous abattions quelques taureaux tout à fait normaux et des bœufs qui avaient eu les testicules « bistournés », c'est-à-dire torturés pour la castration (on tord le testicule de l'animal pour briser le cordon testiculaire). L'un de ces bœufs avait un cancer testiculaire, ce qui est assez fréquent après les bistournages. Priore s'est aperçu qu'il n'obtenait aucune réponse électrique des tissus du testicule cancéreux. Je lui ai parlé à ce moment-là des cours du Pr. Lombard et des théories de Charles Laville. Il s'est mis à pousser des hurlements, à faire des bonds. Son rayonnement ayant pour effet d'augmenter la réponse électrique des tissus « irradiés », il allait donc pouvoir l'utiliser pour guérir le cancer.

De ce jour, Priore n'a eu que cette idée en tête. La première expérience sur le cancer, et elle est extraordinaire, a lieu sur une chatte. Une vieille chatte confiée à Francis Berlureau par son maître qui espère que le vétérinaire pourra la guérir des tumeurs aux mamelles dont elle souffre.

Berlureau commence par faire œuvre de vétérinaire et opère la chatte pour lui enlever une tumeur trop grosse et qui la gêne. Celle-là ne peut pas attendre.

Sur une autre qu'il n'est pas nécessaire d'enlever, le vétérinaire effectue un prélèvement qu'il envoie aussitôt pour analyse au Pr. Drieux, à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort. Et, cette chatte, on la soumet chaque jour pendant une demi-heure au rayonnement de l'appareil Priore. Environ deux semaines plus tard, Berlureau constate que les tumeurs ont très nettement diminué de volume. Il refait un prélèvement sur la même tumeur et l'envoie également au Pr. Drieux. L'idée du vétérinaire est d'essayer de savoir, en comparant les résultats des deux analyses qu'il a demandées, si le rayonnement électromagnétique émis par la machine de Priore modifie en quelque façon que ce soit les cellules des tissus vivants mais malades, donc anormaux. Ignorant totalement quels vont être ces résultats, par prudence et aussi par peur de se ridiculiser, Francis Berlureau ne prévient pas le Pr. Drieux que les prélèvements proviennent de la même tumeur ni que par ailleurs entre les deux, il y a eu passage de la chatte malade sous des champs électromagnétiques. Il ne le mettra au courant que lorsque les résultats des analyses lui seront parvenus.

Ce détail est capital en soi. En aucun cas, dans ces conditions, on ne peut supposer que les conclusions du P. Drieux ont été faussées ou orientées par un résultat qu'il s'attendait à trouver. Du coup, le rapport de ce très réputé professeur d'anato-histopathologie de l'école nationale vétérinaire de Maisons-Alfort prend une valeur historique. Il montre, pour la première fois, que le rayonnement Priore a un effet biologique sur les cellules. Voici le texte intégral de ce rapport (6811 a/ et b/ désignent les prélèvements effectués sur la tumeur après traitement de la chatte sous l'appareil. 6808 désigne le prélèvement effectué avant).

« 6811 a/ et b/ ne présentent que l'aspect de l'adénome acineux (= alvéolaire) avec forte réaction fibreuse du stroma, qui va jusqu'à l'ébauche chondroïde, ce qui est fréquent dans les tumeurs mammaires des carnivores.

« 6808 est essentiellement du même type mais on note, sur les deux fragments, une tendance à l'accroissement volumétrique de certaines plages initialement dérivées de la croissance des éléments d'un unique acinus et, d'autre part, on constate une effraction de la basale en plusieurs points, avec essaimage des cellules néoplasiques dans le stroma.

« C'est une tendance à l'évolution maligne mais on ne peut pas encore parler d'adénocarcinome : les cellules sont trop régulières, pas assez basophiles, sans mitose, sans monstruosité nucléaire, sans hypertrophie des nucléoles. De plus, les massifs adénomateux ne se creusent pas de multiples cavités microkystiques comme dans l'épitholémie vrai. »

En termes « clairs », la tumeur, avant traitement, était en train de se transformer en cancer. Après traitement, elle est redevenue tout à fait normale (puisque Drieux, non prévenu, la considère comme une tumeur bénigne). Résultat obtenu en 1953, il y a plus de trente ans...

La voie est tracée. Priore ne s'intéresse plus qu'au cancer. L'expérimentation animale ou végétale devient tout à fait secondaire dans l'esprit de cet homme qui n'est pas formé à une démarche scientifique. Pour lui, les travaux sur les testicules de bœuf puis l'expérience sur les tumeurs de la chatte prouvent amplement que le rayonnement de sa machine guérit le cancer. Dans ces conditions, il n'y a plus qu'à passer au traitement des humains.

Impossible de lui faire comprendre que les choses ne sont pas aussi simples que ça, et qu'avant de faire reconnaître une invention, il faut l'expérimenter de multiples façons et en étudier toutes les facettes. Priore accepte cependant de se livrer à cette expérimentation. Mais, du bout des lèvres, pour faire plaisir à ceux qui l'ont aidé.

Les travaux sur les végétaux, sur les animaux puis sur les cellules vont donc se poursuivre jusqu'en 1977 avec la collaboration technique de plus en plus réticente de Priore qui, parallèlement, commence dès 1953 à traiter des malades, sous le contrôle de quelques médecins au premier rang desquels un généraliste de Blaye, Maurice Fournier, aujourd'hui décédé. Le rôle du Dr Fournier est considérable. C'est le premier médecin qui collabore avec Priore. Il réalise de nombreuses expériences sur des végétaux, s'intéressant tout particulièrement à l'aspect nocif du rayonnement Priore. Médecin, il accepte, en désespoir de cause, de soumettre des malades cancéreux et condamnés au rayonnement.

Maurice Fournier est mort il y a quelques années. Déçu, épuisé par la complexité du caractère de Priore, il avait préféré se retirer de la course. Mais il avait constitué un important dossier rendant compte en détail de toutes ses expérimentations, de tous ses actes thérapeutiques, de tous les enseignements qu'il avait retirés de l'utilisation du rayonnement Priore. Quelque temps avant sa mort, il a affirmé à l'un de ses amis que ce dossier était en lieu sûr, chez un notaire, et qu'il serait rendu public après sa disparition. Ce dossier n'a jamais vu le jour...

Il est certain qu'Antoine Priore a soumis à son rayonnement de nombreux malades suivis par Fournier ou par d'autres médecins. C'était la seule chose qui l'intéressait et il n'a jamais cessé de le faire, même lorsque son invention est entrée officiellement dans une phase d'expérimentation scientifique et qu'il était absolument exclu de soumettre des hommes au rayonnement, sous peine de se

fermer toutes les portes. Ouvertement ou clandestinement, Priore a toujours soigné des malades, essentiellement des cancéreux. Il l'a probablement fait jusqu'en 1967 et après 1977.

Ces cas, si nombreux soient-ils, n'ont aucune valeur scientifique. Il n'y a pas d'expérimentation, il n'y a pas de randomisation. Il ne s'agit que de cas isolés traités de façon plus ou moins empirique. Et pourtant, ils étaient nombreux, ces malades guéris et anonymes, autour de la tombe d'Antoine Priore, dans le cimetière de Floirac, en mai dernier...

La Science n'a pas à en tenir compte. Soit. Mais ils pèsent quand même d'un poids singulier si on les ajoute à l'expérimentation menée sur plusieurs milliers d'animaux; si on les ajoute aux quelques cas humains traités officiellement à partir de 1977. Dans de vieilles archives, nous avons retrouvé six pièces médicales et une lettre. Elles concernent deux des premiers malades traités par Antoine Priore.

Premier document, le compte rendu d'un examen adénogramme en date du 21 *septembre* 1954, portant le n° 132421 et signé par le Dr Angibeau qui est, à cette époque, directeur du laboratoire municipal et médecin biologiste de l'hôpital de Saintes (Charente Maritime). Ce compte rendu concerne le prélèvement effectué sur un jeune garçon d'une douzaine d'années, Alain B.: « Sur un fond non granuleux, absence quasi totale de polynucléaires neutrophiles et éosinophiles, 60 % de lymphocytes et 4 % de gros éléments à cytoplasme souvent vacuolisé et franchement éosinophile, à noyaux monstrueux, multinucléolés, à chromatine lâche mais non infiltrée. Eléments de type réticulo-histio-sarcomateux, tendant parfois vers le type Sternberg. *En résumé, il est permis de penser à un réticulo-histio-sarcome ou à un Hodgkin malin.* »

En complément de l'adénogramme, l'examen anatomo-pathologique d'un ganglion sous-axillaire prélevé sur le jeune garçon. Le compte rendu n° 132487, en date du 23 septembre, est également signé par le Dr Angibeau. « Il s'agit d'un réticulo-sarcome différencié procédant par nappes, coulées cellulaires et infiltration diffuse au sein de la masse lymphocytaire. De type endothélial, les cellules tumorales sont de grande taille et polygonales par pression réciproque ; les noyaux sont polymorphes, souvent énormes, multiples, en mitoses fréquentes, entourés d'un large cytoplasme. »

En résumé, l'enfant, cancéreux, est perdu. Désespérés, les parents qui ont entendu parler de Priore, lui amènent leur fils. Priore le soumet au rayonnement de sa machine, dans des conditions qui restent ignorées.

Peu importe. Seul compte le résultat, matérialisé douze ans plus tard par un certificat médical établi par un médecin bordelais, le Dr Jean Moulinier, en date du 2 octobre 1966 : « Je soussigné, certifie que *M. B. Alain ne présente aucune affection aiguë ou chronique.* »

Dernière pièce du dossier d'Alain, une lettre datée du 31 décembre (année non précisée) et signée par le jeune homme : « Cher Monsieur Priore. J'espère que ce début de l'année nouvelle ne vous a pas trop retenu auprès de vos appareils pour le mieux-être de vos malades. Je fais des vœux pour que votre science et votre dévouement connaissent enfin leur juste récompense. S'il ne tenait qu'à moi, il y a longtemps que votre nom figurerait parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité. Plus modestement, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite ainsi que mes parents qui se joignent à moi. Avec toute ma reconnaissance. Alain. »

Deuxième dossier, celui d'un Bordelais, M. Gaston R. Il souffre de la gorge et, à la demande de son médecin, subit une biopsie du larynx. L'examen est effectué par le Laboratoire d'analyses médicales de la rue du Parlement Sainte Catherine (P. Parroche, J. Biraben, A. Mouton). Le compte rendu n° 72741, daté du *10 mars 1955*, est signé par le Dr Biraben, l'anatomo-pathologiste de l'équipe : « Nous voyons sur les diverses préparations soumises à l'examen, un chorion fibro-conjonctif qui est recouvert d'un épithélium pavimenteux fortement épaissi, anormal, dont les cellules, assez volumineuses, ne subissent pas une évolution régulière et présentent des anomalies de taille et de forme des noyaux, importantes ; cet épithélium, bien que limité sur la majeure partie de son étendue, forme toutefois d'importants vallonnements de basale et nous notons même en deux points de grosses travées cellulaires infiltrant le chorion. Il existe donc au niveau de ce prélèvement, un *aspect manifeste de début d'épithélioma pavimenteux.* »

Début de cancer du larynx ! Le médecin traitant de Gaston R. ne perd pas de temps et signe, le 15 mars, une demande de prise en charge destinée au chirurgien-conseil de la Caisse chirurgicale mutuelle de la Gironde, en même temps qu'il prend rendez-vous pour son client qui doit être opéré le 22 mars à la clinique Théodore-Ducos. Intervention chirurgicale répertoriée sous le n° 121 O.R.L. de la nomenclature.

Gaston R. ne l'entend pas ainsi. Il consulte un autre médecin qui estime qu'avant de procéder à une intervention mutilante, on peut toujours tenter un traitement par le rayonnement de Priore.

Deux mois plus tard, après passage sous l'appareil de Priore, nouvelle biopsie. Analyse effectuée par le même laboratoire, en date du 27 mai 1955, sous le n° 74978, et dont le compte rendu est signé par le même Dr Biraben. « Nous voyons, sur l'un et l'autre des fragments envoyés à l'examen, des aspects sensiblement analogues. Il s'agit en effet d'un chorion fibre conjonctif recouvert d'un épithélium pavimenteux épaissi, scanthosique, mais possédant une basale intacte et n'ayant pas d'anomalies nucléaires. Cet aspect est celui de *simples processus d'hyperplasie papillomateuse sans aucune dégénérescence épithéliomateuse constatable au niveau de ces préparations.* »

En termes clairs, après traitement par le rayonnement Priore, le larynx de Gaston R. n'est plus cancéreux.

Des dossiers comme ceux-ci, Antoine Priore en a accumulé des dizaines, peut-être des centaines. Sans parler des lettres innombrables provenant de la plupart des pays du globe. Lettres de malades, lettres de médecins, demandant toutes des rendez-vous, proposant parfois des fonds importants sinon illimités. Des lettres parfois signées de noms prestigieux.

Priore ne se soucie ni des signatures ni des sommes proposées. Du jour où il prend conscience de l'importance de sa découverte jusqu'au moment de sa mort, il n'a qu'une seule idée en tête : faire reconnaître son invention par les scientifiques français et construire à Bordeaux les usines d'où sortiront les machines à guérir le cancer. Construire sa machine à l'étranger ou même à Paris? Hors de question même si, à la clé, les crédits sont illimités... Ce point a déjà été évoqué. Il le sera encore car il est capital pour comprendre un des aspects psychologiques de ce dossier: le caractère de Priore. En trente ans, l'inventeur a eu de nombreuses fois l'occasion de faire fortune à condition de quitter Bordeaux ou de livrer le secret de son invention. *Il a rejeté toutes les offres et a passé sa vie à soigner gratuitement et clandestinement des cancéreux. C'est peut-être ce dernier détail qui le distingue le mieux de ceux qui se sont acharnés à le détruire.*

Au milieu des années 50, on n'en est pas encore là. Ce qui n'empêche pas Priore de mener - déjà - une double vie. Il commence à soigner, dans la plus grande discrétion, des cancéreux, tout en continuant officiellement ses expériences sur des tissus animaux ou végétaux.

Après les lentilles, il y a les fleurs, notamment des tulipes et des asparagus qui, soumises au rayonnement de l'appareil, poussent singulièrement plus vite que les témoins. Des végétaux, on passe aux poussins. Les poussins soumis au rayonnement grandissent beaucoup plus vite que les autres. Des poussins, on revient aux œufs qui, sous l'effet du rayonnement, éclosent avec deux jours d'avance. Francis Berlureau a conservé les notes concernant cette expérience. « Un premier lot de douze œufs est mis en incubation. Six œufs servent de témoins ; les six autres seront exposés chaque jour pendant dix minutes, à la même heure, dans un incubateur juxtaposé à l'action des champs électromagnétiques modulés. Ces derniers éclosent le 19^e jour, c'est-à-dire 48 heures avant les témoins dont l'incubation a duré le temps normal, soit 21 jours.

« Les premiers comme les seconds, sont normaux. Leur croissance, leur développement, ont été surveillés jusqu'à l'âge adulte. Une partie de ceux qui sont nés le 19^e jour sont sacrifiés une fois devenus adultes. Leur chair et leurs organes ne montrent aucune altération macroscopiquement visible. Les autres sont conservés pour la reproduction. Aucune modification tissulaire n'est constatée ni sur eux ni sur leur descendance jusqu'à la sixième génération. »

Il semble donc que le rayonnement Priore ait pour effet de provoquer une accélération de la vie cellulaire. Toutes les expériences menées, un peu dans le désordre car en définitive on ne sait pas encore où on va! aboutissent aux mêmes conclusions. Ces expériences, elles sont très nombreuses et très diverses. Il n'en reste pratiquement aucune trace aujourd'hui sinon dans la mémoire de ceux qui y ont participé. Francis Berlureau se souvient qu'après la chatte cancéreuse il y a eu une chienne souffrant du même mal, soignée et guérie dans les mêmes conditions. Pour mémoire, la chatte est morte deux ans après sa guérison... écrasée par un camion. Dans de vieux papiers, on retrouve une feuille faisant état d'une expérience menée en 1953 avec un certain Cameleire, sur du vin ordinaire. Ce vin, soumis au rayonnement de l'appareil Priore, a vieilli de six ou sept ans après quelques séances d'irradiation.

Il faut remarquer ici qu'à ce stade de ses expériences, Antoine Priore est déjà en mesure de faire fortune pour peu qu'il s'en tienne à son but initial : un appareillage électromagnétique destiné à l'industrie agro-alimentaire. Mais il ne pense plus à cette première idée. Provoquer une accélération de la croissance des végétaux et des animaux ou faire vieillir du vin nouveau ne l'intéressent pas. Pour lui ce ne sont que des étapes de travail sur le chemin du nouvel objectif qu'il a entrevu : la guérison du cancer.

Dans ces conditions, il est indispensable d'intéresser les chercheurs officiels et surtout les cancérologues aux possibilités offertes par ce nouveau rayonnement.

Priore a bien eu à diverses occasions des contacts avec tel ou tel scientifique, mais sur des points précis et jamais pour aborder le problème de fond. Par exemple, il a effectué des relevés électriques sur des malades de l'hôpital psychiatrique. Il a par ailleurs obtenu du Dr Moureau, chef de travaux de bactériologie à la Faculté, des cultures de bactéries sur gélose. Mais jamais il n'a été question de cancer ; jamais il n'a même été question du rayonnement mis au point par l'inventeur.

Ce rayonnement il serait peut-être temps de l'étudier pour en comprendre les effets et en tirer toutes les applications possibles. Berlureau contacte quelques professeurs de physique et tente de les intéresser au problème. On lui rit au nez. Le vétérinaire persuade Priore qu'il doit à tout prix établir des liens avec les cancérologues. L'inventeur prend le taureau par les cornes et demande un entretien au Pr. Lachapèle, directeur du centre anticancéreux de Bordeaux (fondation Bergonié). Nous sommes en 1954. Après avoir exposé sommairement les grandes lignes de son invention et expliqué les enseignements possibles de ses premières expérimentations, Priore indique au Pr. Lachapèle qu'il serait souhaitable d'entrer maintenant dans une phase d'expérimentation plus officielle et plus scientifique. Au bout de cette recherche, il y a sans doute la guérison du cancer. Priore propose au Pr Lachapèle d'effectuer, sous sa direction et sous le contrôle de scientifiques du centre anticancéreux, de nouvelles expériences sur des animaux cancéreux en respectant toutes les obligations de la recherche médicale (protocoles, répétitions, etc.). Ça n'intéresse pas Lachapèle qui éconduit poliment Priore en lui expliquant qu'il n'a nul besoin de sa découverte puisque « toutes les personnes soignées dans son hôpital en sortent guéries... ».

Humour noir d'un goût douteux? Inconscience affligeante? Toujours est-il que *dès 1954 un des patrons de la cancérologie est informé d'une découverte susceptible de faire progresser la science dans ce domaine et refuse de participer à une expérimentation qui pourtant ne l'engagerait en rien.* Le Pr. Lachapèle, s'enfermant dans cet *a priori*, s'affirme quelques années plus tard comme un des plus irréductibles adversaires de la découverte de Priore.

Cette fin de non-recevoir, la première d'une très longue série, n'inquiète pas Priore, pas plus qu'elle ne le décourage. Il est persuadé que ses résultats finiront par vaincre toutes les réticences. Et, dans l'immédiat, il a bien d'autres sujets de préoccupation.

Par exemple son installation dans un petit pavillon de la banlieue bordelaise, au 83, cours Gambetta, à Floirac. C'est dans une pièce de cette petite maison qu'il construit son premier appareil en 1957. (Celui dont nous avons parlé jusqu'à maintenant, tout petit et tenant sur une table de salon, ne peut être considéré que comme une ébauche, bien qu'il ait été utilisé pour toutes les premières expériences.) Ce premier appareil fixe occupe bientôt tout le volume d'une pièce qui, au sol fait 30 m². Des installations annexes débordent sur les autres et envahissent une grande partie de la maison. Une chatte n'y retrouverait pas ses petits. Partout, des tubes, des lampes, des cadrans, des bobines, des armoires métalliques, des kilomètres de fils et de câbles électriques. Aucune pièce ne provient du même endroit. Priore visite tous les entrepôts de récupération de la région pour se procurer au meilleur prix le matériel dont il a besoin.

Entre l'achat du pavillon et la construction de son appareil (que nous appellerons P1 pour le distinguer, par la suite, des autres appareils), l'inventeur engloutit toute sa maigre fortune, tout l'argent que sa famille lui envoie d'Italie, tous les subsides que lui procurent ses amis bordelais. Des amis peu nombreux mais très fidèles qui consacrent tous leurs instants de loisirs à travailler sous les ordres de Priore. Un tournevis ou une clef à molette à la main, ils exécutent tous les montages, toutes les installations que leur indique Priore. Sans rien y comprendre, faisant entièrement confiance à leur mentor. Pendant des mois, de jour comme de nuit, quelques hommes vont ainsi travailler dans un petit pavillon de banlieue. Pas pour de l'argent, pas pour la gloire. Par amitié pour Priore, bien sûr, mais surtout parce qu'ils sont persuadés que l'appareil qu'il a conçu va pouvoir supprimer bien des souffrances, bien des morts précoces. Qu'importent dans ces conditions le travail supplémentaire, l'accumulation de fatigue, lorsqu'au bout de la peine il y a un tel objectif. Commissaire de police, photographe de l'identité judiciaire, vétérinaire, médecin, électricien, chaudronnier, agent commercial employé municipal, ils acceptent tous de n'être que de simples manœuvres sous les ordres de Priore. Nous n'en citerons aucun de peur d'en oublier un, mais ils se reconnaîtront.

La légende de Priore a commencé à se construire sur cet appareillage monté de bric et de broc. Aujourd'hui encore, on ironise volontiers sur le matériel de récupération, la plupart du temps hors d'usage, utilisé pour la construction de ce premier appareil. La légende est une chose, la réalité en est une autre.

Pour bien le comprendre, il faut lever le voile sur quelques données du problème qui, à l'époque, ne pouvaient être divulguées mais dont le secret, aujourd'hui, n'a plus de raison d'être.

Priore achète une grande partie de son matériel chez des récupérateurs, c'est un fait. Ce matériel, il le vérifie et au besoin le remet en état avec l'aide d'amis électriciens. Mais il faut savoir que la plupart des pièces essentielles, par exemple des émetteurs ou certains éléments provenant de radars, sont fournies par l'armée de l'air. Conscients de l'importance possible des recherches de Priore, directement concernés par un aspect de ces travaux (les effets nocifs des rayonnements électromagnétiques ont toujours été une des hantises des radaristes), des responsables bordelais de l'armée de l'air n'hésitent pas à se « mouiller ». Ils font sortir de leurs entrepôts du matériel déclassé mais toujours en état de fonctionnement et dont ils ont la garde, pour le « prêter » à Priore. Certaines pièces sont par ailleurs vérifiées, réparées ou même usinées dans les ateliers des bases aériennes de la région.

L'installation terminée, Priore se remet au travail. Avec toujours une double activité. Officiellement il reprend ses expérimentations sur les tissus animaux et végétaux. En secret, il reçoit et il traite, gratuitement et dans le plus grand secret, des malades de plus en plus nombreux. Mais il comprend bien qu'il tourne en rond et qu'il lui faut de nouveau tenter une ouverture en direction des milieux scientifiques. Sur le conseil de Francis Berlureau, il rencontre le Pr Tayeau qui est à cette époque (fin 1959, début 1960), vice-doyen de la faculté de médecine de Bordeaux. Il renouvelle la demande déjà faite auprès du Pr Lachapèle : Que des scientifiques utilisent son appareil pour effectuer des expériences sur des animaux.

Le vice-doyen Tayeau réagit en médecin et en scientifique. Après avoir réfléchi au problème, il oriente Priore sur deux chercheurs, Biraben et Delmon, qui, depuis deux ans, travaillent sur des rats cancéreux. Les chercheurs acceptent de collaborer avec Antoine Priore. Peut-être Biraben se souvient-il d'un compte rendu de biopsie qu'il a effectué cinq ans plus tôt et qui constatait la disparition d'un cancer du larynx chez un malade soigné par Priore (le cas Gaston R., évoqué plus haut). Il est maintenant chef de travaux en anatomie pathologique à la faculté de médecine et il dirige un laboratoire de la fondation Bergonié, tout en préparant son agrégation de médecine sous la houlette du Pr. Lachapèle. Delmon est son assistant à la faculté.

Les deux hommes sont confrontés depuis deux ans à un problème insoluble :

le traitement de la tumeur T8, dite tumeur de Guérin et Oberling, du nom de ses découvreurs. Il ne s'agit pas d'une tumeur cancéreuse spontanée mais d'une tumeur expérimentale obtenue en laboratoire et que l'on greffe ensuite sur de animaux. Maurice Guérin a envoyé en 1958 à Biraben et Delmon un rat porteur de ce carcinome T8 en leur demandant d'entretenir la souche et de travailler de leur côté à la recherche d'un moyen efficace de contrer cette tumeur. Pas plus que Guérin, pas plus que les autres équipes travaillant sur la T8, Biraben et Delmon ne sont pas parvenus à vaincre ce cancer.

Chercheurs dans l'âme, Biraben et Delmon une fois qu'ils ont accepté de travailler sur l'appareil de Priore, jouent le jeu à fond. Ils mettent au point le protocole d'une double expérience. Ils ont en effet décidé de traiter de deux façons différentes les rats porteurs du carcinome T8 : par des rayons X et par ce rayon Priore, rayonnement électromagnétique dont on ignore l'exacte nature et la puissance. Ils greffent donc la tumeur de Guérin à 60 rats qu'ils divisent ensuite en trois lots de vingt. Le premier lot sert de lot témoin, le second est traité par les rayons X, le troisième est soumis aux radiations électromagnétiques.

Les tumeurs ne sont traitées qu'à partir du treizième jour après la greffe, à un stade où il ne s'agit pas de greffons en phases adaptatives mais de tumeurs bien constituées, en phase proliférative. Elles ont des dimensions de l'ordre de 7 mm et sont facilement repérables car elles font saillie sous la peau. Le résultat du traitement par les rayons X n'a rien de nouveau ni de surprenant. Pendant une courte période de rémission, la croissance tumorale est ralentie mais elle ne cesse ensuite d'augmenter jusqu'à la mort du sujet.

Par contre des constatations surprenantes sont effectuées sur le lot de 20 rats traité par radiations électromagnétiques. Les rats n'ont pas guéri, la croissance du T8 n'a pas été complètement inhibée mais elle a été considérablement ralentie. En fin d'expérience, soit un mois après les greffes de T8, le volume moyen des tumeurs des animaux traités par les rayonnements de l'appareil de Priore est inférieur de 60 % à celui des animaux traités par les rayons X.

La durée de survie des animaux a été multipliée au moins par trois et les expérimentateurs sont frappés par le bon état général de ces animaux. Ils remarquent également que contrairement à ce qui se passe dans les deux autres lots, les rats soumis aux champs électromagnétiques sont très rarement porteurs de métastases ganglionnaires.

C'est la première fois qu'un résultat, même s'il n'est pas complet, est obtenu dans le traitement du carcinome T8. La voie est ouverte. Passionnés, Biraben et Delmon décident d'entreprendre d'autres expériences sous l'appareil de Priore.

Mais auparavant ils tiennent informés de leurs premiers résultats le maire de Bordeaux. Jacques Chaban-Delmas n'attendait que ce témoignage scientifique officiel pour agir. Dans les mois qui suivent, ils suscite la réunion de deux commissions présidées par des scientifiques bordelais et parisiens de haut niveau. Ces commissions sont chargées d'étudier le cas Priore et les résultats des expérimentations de Biraben et Delmon afin de se prononcer sur les suites qu'il convient de donner à ces travaux, sur l'aide qu'il convient d'apporter à Priore. Les deux commissions rejettent sans appel Priore et son appareil.

Dans l'immédiat, Biraben et Delmon entreprennent de nouvelles expériences, en modifiant soit le stade d'intervention, soit les durées d'exposition. Ce sont les seuls paramètres sur lesquels ils peuvent jouer puisqu'ils ignorent tout de l'appareil et de la nature exacte du rayonnement qu'il émet. Et là, ils obtiennent des résultats complets. *Dans certaines expériences, écriront plus tard les chercheurs on a traité les animaux dès le premier septennaire après la greffe. Aucune tumeur n'a poursuivi sa croissance. La dissection et l'examen histologique des greffons implantés nous ayant permis de conclure à la persistance de cellules vivantes au sein des greffons, ceux-ci ont été réimplantés sur des animaux sains et qui n'ont été soumis à aucun traitement. Aucun de ces implants n'a poursuivi une croissance tumorale, tout se passant comme si la spécificité néoplasique des tissus avait été effacée.*

Au cours d'autres expériences, les animaux greffés ont été plus tardivement traités mais, en contrepartie, les durées d'exposition ont été augmentées. C'est alors que nous avons pu constater une inhibition complète de la croissance tumorale, inhibition se poursuivant au-delà de trois mois, même sans irradiation.

Biraben et Delmon ne publient pas immédiatement leurs résultats qui méritent pourtant de faire l'objet d'une communication devant l'Académie de médecine ou celle des sciences. Cette discrétion trouve son explication dans le véritable chantage auquel Biraben, le patron de l'équipe, est soumis par son maître, le Pr. Lachapèle : *Ou la communication, ou l'agrégation. Pas les deux.* Biraben cède. L'agrégation, c'est le but de sa vie, le sommet de sa carrière. Il ne présente aucune communication mais, toujours avec Delmon, il continue de travailler sur la tumeur T8. Les deux hommes sont certains des résultats obtenus avec les rayonnements mis au point par Priore, des rayonnements électromagnétiques au dire de l'inventeur, mais ils en ignorent la nature et la composition exactes.

Une communication faite en 1963 au cours du III^e congrès international de Biométéorologie qui se tient à Pau (Pyrénées-Atlantiques) les amène à se demander si dans toutes les composantes du rayonnement Priore, ce ne sont pas les seuls champs magnétiques qui ont de l'importance. En effet, devant les congressistes réunis à Pau, un scientifique étranger, McLean, explique qu'il mène depuis 1959 des recherches sur les champs magnétiques et qu'il a pu constater, sur des souris cancéreuses d'abord, sur des malades incurables ensuite, qu'à condition d'utiliser un champ magnétique supérieur à 3000 gauss, on observait dans certains cas une régression évidente de la tumeur et une amélioration significative de l'état général du sujet.

Troublés par les déclarations de McLean, Biraben et Delmon font construire un électro-aimant donnant un champ de 4500 gauss et ils entament une nouvelle série d'expériences destinées à étudier les effets d'un champ magnétique de forte puissance sur la tumeur T8. Les résultats obtenus sont nuls. Il y a donc autre chose...

En 1966, alors qu'une autre équipe de chercheurs a pris leur relève dans le laboratoire de Priore et que des résultats tout aussi concluants ont été obtenus sur la tumeur T8 et sur une autre forme de cancer par le Pr. Marcel-René Rivière, Biraben et Delmon publient non pas une communication mais un mémoire qui relate tous les types d'expériences auxquels ils se sont livrés sur la tumeur de Guérin et Oberling. Ce mémoire est publié en février 1966 par la *Revue de pathologie comparée* (tome 3 - 2 - 775, pp. 65-68). Dans cet article, ils constatent que les champs magnétiques n'ont aucun effet sur la tumeur T8, que les rayons X n'ont qu'un effet provisoire et limité, et ils rendent compte de leurs expériences positives avec les rayonnements de Priore, avant de conclure :

« Seuls certains dispositifs associant champs magnétiques et ondes à haute fréquence semblent à l'heure actuelle révéler des propriétés thérapeutiques sur de petits animaux et dans des conditions expérimentales telles qu'il est encore délicat de généraliser les conclusions. Nous noterons toutefois que les résultats des recherches que nous avons poursuivies il y a cinq ans avec un appareillage identique à celui utilisé par Rivière et ses collaborateurs, ont été récemment controuvés et le domaine des investigations élargi.

« *En 1960 ces faits expérimentaux pouvaient constituer à eux seuls une étude importante et jeter /es bases de recherches d'un caractère original et n'excluant pas des possibilités thérapeutiques futures en cancérologie.*

Il se confirme maintenant qu'une voie nouvelle s'offre aux chercheurs qui pourraient y trouver un aboutissement partiel aux efforts qu'ils déploient. »

Les déclarations écrites du Pr. agrégé Biraben et du Dr Delmon arrivent trop tard. On a déjà commencé à étouffer le dossier Priore. Une publication dès 1961 aurait peut-être complètement bouleversé les données du problème et il n'y aurait probablement pas eu « d'affaire Priore ». Ont-ils conscience d'avoir involontairement participé, pour cause d'agrégation, au sabotage d'une grande découverte? On ne le saura jamais car ils meurent quelques années plus tard, l'un de maladie, l'autre dans un accident d'avion.

En fait, le premier barrage officiel est en place dès 1961 avec les deux commissions successives réunies par Chaban-Delmas et qui sont censées donner un essor officiel aux recherches de Priore. Il est très difficile de réunir la première commission car les candidats ne se bousculent pas pour en faire partie. Pour y parvenir, il faut toute l'influence du maire de Bordeaux, toute la diplomatie du vice-doyen Tayeau. Des médecins universitaires de différentes disciplines se réunissent enfin autour d'une table. Ils écoutent l'exposé que vient leur faire Biraben, ils posent des questions au chercheur. L'une d'entre elles reste sans réponse. Biraben est incapable d'expliquer la nature des rayonnements utilisés par Priore. Il ne peut que constater les résultats obtenus en les utilisant. Il n'en faut pas plus à la commission pour rejeter en bloc et l'homme et sa découverte, en partant du principe que dans le domaine de la recherche un inventeur qui ne veut pas s'expliquer ne peut être qu'un fumiste.

En fait, le rejet n'est ni spontané ni unanime. Les membres de la commission sont bien sûr choqués par le refus de Priore de livrer le secret scientifique de son appareil, mais ils sont également impressionnés par les résultats que Biraben et Delmon ont obtenus. Un homme va faire la décision : le Pr. Lachapèle. Il estime qu'il est hors de question de tenir compte de résultats obtenus avec un appareil dont on ignore tout et affirme par ailleurs que ces résultats n'ont pas grande valeur puisqu'ils concernent une tumeur expérimentale greffée et non pas un cancer spontané. Lachapèle est le cancérologue de la commission, et son avis est prépondérant.

Jacques Chaban-Delmas n'est pas satisfait par cette décision et comme il se rend compte après un rapide sondage que les avis de la commission étaient à l'origine très partagés, il demande aux mêmes scientifiques de se réunir dans une seconde commission pour réexaminer l'ensemble du problème. Lachapèle qui sent peut-être que la décision risque de lui échapper, demande alors que la commission

s'adjoigne un membre supplémentaire, un des patrons de la cancérologie française, le Pr Courtial, directeur à l'institut du Radium de Paris.

Cette seconde commission se réunit et rejette encore plus catégoriquement l'invention de Priore et les travaux des chercheurs. Comment les médecins de la commission auraient-ils pu s'opposer au bloc de pression formé par Lachapèle et Courtial ? Il faut aussi noter qu'à aucun moment la possibilité n'a été envisagée d'aller sur place interroger Priore ou de demander une expérimentation supplémentaire sous contrôle de la commission. On retrouvera souvent par la suite cette attitude aussi entière que passive.

Deux commissions scientifiques successives rejettent donc, sans l'avoir étudié à fond, le dossier Priore ; Biraben et Delmon renoncent à publier les résultats de leurs recherches. En 1963, l'affaire est toujours au point mort bien que son histoire soit déjà longue, bien que des cancéreux aient déjà retrouvé la santé. Mais, sans une base de départ scientifique officielle et reconnue, il est impossible de faire progresser cette découverte.